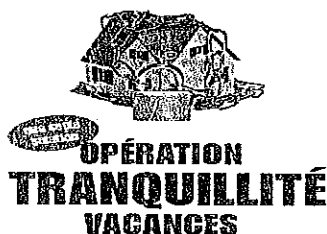


Communiqué de presse

Opération « Tranquillité Vacances » en Vaucluse
du 22 octobre au 2 novembre 2011 inclus :

Le Préfet de Vaucluse incite les particuliers à participer à cette opération

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?



Afin de prévenir les cambriolages durant les vacances scolaires, la police nationale et la gendarmerie, en partenariat avec les polices municipales, renouvellent l'opération « Tranquillité Vacances » qui se déroule du samedi 22 octobre au mercredi 2 novembre 2011 inclus.

En quoi consiste cette opération ?

Cette opération vise à assurer la surveillance des habitations des particuliers qui auront signalé leur absence pour congés aux services de police et de gendarmerie. Des passages fréquents aux abords des domiciles seront assurés par des patrouilles de police et de gendarmerie.

Cette opération, liant actions de prévention et de répression, a comme objectif d'enrayer de manière significative le nombre de cambriolages durant les vacances, période propice au développement des vols par effraction et des intrusions.

Comment en bénéficier ?

Les particuliers résidant en Vaucluse peuvent signaler aux services de police et de gendarmerie les dates d'absence prévues pour leurs congés annuels, de deux manières possibles :

- soit en se présentant aux commissariats, ou aux brigades de gendarmerie, ou aux bureaux de la police municipale.
- soit en adressant un courrier aux commissariats, ou aux brigades de gendarmerie, ou aux postes de la police municipale. Un appel téléphonique préalable est conseillé, afin d'obtenir la liste des documents à joindre à la demande (commissariats de police d'Avignon, Carpentras, Cavillon, Pertuis, Orange et Villeneuve-lez-Avignon, brigades de gendarmerie et postes de police municipale).